

On s'abonne à Lyon, chez :
THÉODORE PITRAT, Libraire,
rue du Pérat;
Ve BARREAU, rue S.t Dominique;
LUSY, Libraire, rue Lafont, n^o 20;
Et chez tous les Directeurs de
Poste.

Echo de L'Univers,

Journal

L'Echo de l'Univers paraît :
Les Mardi, Vendredi et Di-
manche.

PRIX ;
Trois Mois, 7 fr.
Six Mois, 13
Un An, 24
1 fr. de plus, par trimestre
pour l'Étranger.

De Littérature, Arts et Sciences, et de Commerce.



Par une Société de Gens de lettres.

La Vérité



LYON, 16 MAI 1826.

MM. les Curés ont été priés, par M. le Maire, d'inviter leurs paroissiens à secourir les victimes du dernier incendie. Des quêtes ont été faites dimanche dans chaque paroisse. Leur produit sera joint à celui du concert de demain, auquel un grand nombre de nos concitoyens se feront un devoir d'assister. Ils jouiront de la satisfaction intérieure d'avoir fait tourner leurs plaisirs au profit du malheur. Quand on fait un appel à l'humanité, on est toujours sûr d'être entendu des Lyonnais.

— L'on assure qu'en démolissant les loges de la salle de spectacle, on a trouvé grand nombre d'objets, dont les propriétaires ont sans doute depuis long-tems fait le sacrifice : ce sont des lorgnettes, des éventails, un cachemire des Indes, des bonbonnières, des souvenirs, et surtout force-lettres ou billets, dont le contenu tendrait à faire croire que la Comédie est encore loin d'avoir atteint le but moral que s'en était promis le Poète latin, quand il a dit du théâtre :

« Castigat ridendo mores. »

— Le notaire Ducruet, à Lyon, est chargé de recevoir les souscriptions relatives à l'érection du monument élevé au chevalier d'Assas, dont le noble courage a immortalisé la mémoire. La ville du Vigan, qui l'a vu naître, a décidé qu'une statue de ce héros ornerait l'une de ses places publiques. Elle a fait un appel à tous les braves, à tous les amis de la gloire française ; il sera en-

tendu sous les drapeaux comme dans les salons, et déjà une foule d'officiers de tous grades, et de citoyens notables, se sont empressés de grossir la liste des souscripteurs, à la tête desquels on lit le nom du Roi.

— La nécessité de se justifier devant la véritable *opinion publique*, a forcé les amateurs qui ont donné le premier concert au bénéfice des Hellènes, exclusivement, d'en indiquer un second au profit des malheureux ouvriers de nos fabriques. Voilà une démarche que nous annonçons avec plaisir. Nous prévenons nos Lecteurs que ce concert aura lieu mercredi, et que M. le Maire a mis à la disposition de MM. les Commissaires la salle de la Bourse, et la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. Nous oublierons volontiers les misérables injures dont un journal a bien voulu nous honorer, si les réflexions un peu amères, que la vérité et notre conscience nous ont dictées, ont pu contribuer à la détermination louable qu'ont enfin prise, en faveur de leurs concitoyens, les *nouveaux défenseurs de la Croix*.

— Le hameau des Charpenes qui est très rapproché de la ville, et qui dépend de la commune de Villeurbanne, est devenu très-important par sa population et ses manufactures. Son éloignement de l'église paroissiale a déterminé les habitans à demander l'autorisation de faire construire une église succursale. Les travaux sont mis en adjudication. Le sol est concédé, à titre gratuit, à la commune par un riche propriétaire de ce territoire.

— La Société du Dispensaire a fait placarder un avis par lequel elle annonce que plusieurs docteurs attachés à cette louable institution se sont chargés de l'honorable tâche de donner, gratuitement, le jeudi de chaque semaine, les enfans de familles pauvres qui leur seront présentés.

— On lit, au bas de l'affiche des *Montagnes-Françaises*, l'annonce de la mise en vente des orangers, myrtes, et autres arbustes qui ornent ce jardin ; celui-ci sera irrévocablement détruit à la fin de la belle saison. Cet avis semble contredire la nouvelle qu'on avait répandue, de la translation des *Montagnes* dans la presqu'île Perrache. Puisqu'on vend tout le matériel, il paraît qu'on renonce à l'idée de créer ailleurs un établissement de ce genre.

— Les *Montagnes et l'Elysée* donnaient dimanche dernier, une première grande fête. Les propriétaires du *bois de la Tête-d'Or* n'ont pas voulu rester en arrière. Ils avaient ouvert aussi leur bal champêtre. Il faut des plaisirs de tous les goûts, et pour toutes les classes.

— Le hangar, qu'on a construit, Port St-Clair, pour faciliter les travaux du Grand-Théâtre, est destiné à servir de chantier pour les ouvriers. C'est là qu'ils confectionneront les objets de charpente et de menuiserie, qui seront apportés, tout préparés, dans les bâtimens du Théâtre : telles sont, du moins, les explications qu'on nous a données sur la construction et le but d'un hangar d'une si vaste étendue.

— *L'Elysée-Lyonnais* fait un appel aux dames. L'entrepreneur déclare, dans son affiche, qu'il a rendu ce riant asyle digne d'être visité avec prédilection par le beau sexe. C'est à celui-ci qu'il appartient de décider si M. le directeur de ce jardin promet plus qu'il ne peut tenir. Nous souhaitons que les fadeurs qu'il débite à nos dames lui procurent chambre complète.

— M. le Maire met à exécution le projet qu'il a conçu, il y a quelque tems, de faire, dans la distribution des salles d'arrêt de l'Hôtel-de-Ville, les changemens exigés par le bon ordre, les convenances et la saine philanthropie. Les ouvrages seront incessamment adjugés : leur devis vient d'être rendu public.

ALBUM LYONNAIS.

Les lumières sont propagées partout avec le zèle le plus désintéressé, disait un bon bourgeois, en lisant le prospectus affiché du Cours de Grammaire du sieur Royet, que ce dernier désigne par ces mots, en grosses lettres : *Cours gratuit, à l'usage des jeunes gens des deux sexes.* Quel fut le désappointement de notre homme, quand il lut, quelques lignes plus bas, qu'on était admis à suivre ce *Cours gratuit*, moyennant une rétribution de quinze francs. Ou nous nous trompons, ou ce professeur a travaillé dans la diplomatie, peut-être même dans la finance.

— Dans une réunion, où un orateur-femelle a ouvert la séance, en prononçant un discours académique, on a procédé à la récapitulation du produit des diverses quêtes faites au profit des Grecs. Le montant total a été arrêté à la somme de 55,590 fr. Après cette opération, l'un des assistans a émis le vœu d'une collecte en faveur des ouvriers sans travail et des incendiés. Cette dernière quête opérée à l'ins'tant même, n'a produit que deux cents francs. L'intérêt qu'inspirent à ces *Lyonnais* les infortunes étrangères est si vif, qu'ils n'ont pas eu la force de détacher, pour le soulagement de leurs compatriotes, les 590 fr. qui formaient le complément du capital considérable, provenant de la souscription des Grecs.

— *Le Journal du Commerce*, dans son N° de dimanche, a copié un article du *Journal de la Méditerranée*, du 10 mai sur la procédure instruite contre les prévenus des dilapidations commises à Montauban. Or, le *Journal de la Méditerranée* a textuellement copié l'article de *l'Echo*, sur ce sujet, dans le N° 57 du 2 mai. MM. du *Commerce* nous ont fait l'honneur de nous piller, sans le savoir, sans doute. Mais, quand on est si riche de son propre fonds, pourquoi emprunter aux pauvres?

CHRONIQUE GÉNÉRALE.

Les déclamations journalières contre la Religion ne manquent pas de porter leur fruit. Deux prêtres ont encore été assaillis par des misérables qui ont levé sur eux un bras hostile, en les désignant comme *missionnaires* et *jesuites*. Ces ecclésiastiques, sont les abbés Bourgade et Krief; cette scène a eu lieu dans un des quartiers les plus fréquentés de Paris.

— L'armée vient de faire une nouvelle perte, qui est commune à la chambre des pairs. M. le lieutenant-général, comte Demont, pair de France, est mort à Paris.

— Enfin, après six ans d'indécision et d'indifférence inexplicables, le vœu émis, en 1820, après l'attentat du 15 février, reçoit son exécution. C'est à l'Opéra que le crime, qui nous ravit le second fils du Roi, s'est consommé. C'est sur ce lieu même qu'un monument expiatoire sera élevé. Nous apprenons que les travaux préparatoires sont enfin commencés.

— Il paraît que les jongleurs ne font pas partout, au nom des Grecs, une moisson aussi abondante. Un prétendu *Léonidas*, se disant comte de Sparte, vient d'être condamné, par le tribunal de Groningue, à six mois de prison et à 60 fl. d'amende, pour escroquerie : il s'annonçait comme chargé de recueillir les dons destinés aux Hellènes. Nous ignorons si le prévenu aura osé dire, pour sa défense, qu'il tenait sa mission de l'opinion publique, et qu'il ne devait compte qu'à cette *Autorité*. Il prenait un titre honorifique.

Nous n'avions pas cru qu'en se faisant passer pour envoyé d'une république, il fût nécessaire de prendre une allure d'aristocratie; c'est encore une des conséquences du siècle. Quoi qu'il en soit, si la jurisprudence du tribunal de Groningue trouvait des imitateurs parmi nous, cette sévère conduite, qu'avouerait la loi, pourrait déranger un peu le calcul de certains chrétiens d'hier, spéculateurs de tous les jours.

— Nous ne croyions pas *l'Echo du Midi* capable de décocher un trait épigrammatique, surtout contre l'Académie de Toulouse. Nous trouvons, dans un des derniers N°s, une certaine malignité naïve, qui nous a frappés. Il est question des prix décernés dans les Jeux-Floraux. Le Journaliste dit qu'il ne s'entretiendra pas des jugemens de l'Académie, parce qu'ils sont toujours respectables. Nous doutons que MM. les *mainteneurs* voient dans ces mots un compliment très-délicat.

— Une Cour d'assises du Midi a condamné, à la peine capitale, un misérable qui a tranché les jours de son camarade, pour se venger d'un vol de deux liards. C'est un mendiant, espagnol d'origine, qui est coupable du crime que cette Cour vient de punir. On éprouve quelque consolation, en songeant qu'un être aussi féroce n'appartient pas à notre nation. La soif du sang la plus inextinguible a pu seule armer son bras pour un si léger prétexte.

— Les environs de Francfort-sur-le-Mein ont vu trente-six suicides dans le court espace de trois mois. On ne donne pas la cause de cette effrayante succession de désordres. Une voix intérieure ne crie donc pas à ces malheureux : Misérables, la main de Dieu vous a placés sur la terre, sa volonté seule doit vous en retirer.

— La représentation, qui devait avoir lieu au profit des frères Franconi, a été donnée à l'Opéra. Elle a produit près de vingt-quatre mille francs; il était impossible qu'elle fût plus fructueuse. Elle a été honorée de tout ce que la Cour et la ville offrent de spectateurs recommandables. L'infortune

des bénéficiaires est noblement réparé par la bienfaisance, et la Famille royale a donné un exemple qui a trouvé des imitateurs.

VARIÉTÉS.

MÉMOIRES de G. J. Ouvrard, sur sa vie et ses diverses opérations financières, ornés du fac simile d'une lettre de M. gr le duc de Richelieu, première partie (1).

(Premier article.)

Il n'est question depuis quelque tems que de M. Ouvrard, le munitionnaire général de nos armées de terre et de mer sous le Directoire, sous le Consulat, sous l'Empire et sous la Restauration; partout on ne parle que des prodigieuses ressources de son esprit en affaires, de son incroyable traité de 1804 avec le roi d'Espagne Charles IV, pour l'exploitation du commerce des Deux-Mondes, de son traité de 1823, pour l'approvisionnement de nos soldats en Espagne, et des sévérités exercées contre cette grande notabilité financière du siècle par le ministère actuel. O fortune que tes coups sont terribles! L'homme qui posséda sept maisons ou hôtels dans les plus brillans quartiers de Paris, sept terres superbes dans les environs, avec une forêt de 7000 arpens, la moitié de 84 fermes à Cologne, louées 500 mille francs par année; enfin, le magnifique château de Raincy où des Rois, des Princes, des Seigneurs, des Savans, des Littérateurs, des Artistes, se plaisaient à le visiter; cet homme, dis-je, est maintenant entre quatre vilaines murailles, dans la triste et fatale prison de la Conciergerie!

Il était peu de personnes aux oreilles desquelles le nom de M. Ouvrard ne fût parvenu; mais un bien plus petit nombre encore ignorait les étonnantes particularités de sa vie commerciale et financière. Les Mémoires que ce hardi spéculateur vient de publier dans la vue de mettre le Public au fait de toutes les entreprises qu'il a tentées pendant 37 ans, de toutes les tracasseries qu'il a essuyées de la part des différens Gouvernemens dont son génie et ses trésors ont aidé l'existence, sont d'un in-

(1) Se vend à Lyon, au cabinet de lecture de madame Durval, place des Célestins.]

térêt trop puissant pour que chacun ne s'empresse de les connaître. Nous venons d'en terminer la lecture, et nous pouvons assurer qu'elle a été pour nous d'un attrait extrêmement piquant.

M. Ouvrard est né dans la Bretagne, aux environs de Clisson, le 11 octobre de l'année 1770; ainsi donc, au mois d'octobre prochain, il n'aura que 56 ans. Fils d'un propriétaire de papeteries, il fit ses études aux Collèges de Clisson et de Beaupréau, et fut placé en 1788, à l'âge de 17 ans, dans la maison Guertin Loret et Compagnie de Nantes. Bientôt il forma lui-même une maison de commerce sous la raison Guertin et Ouvrard. Sa première opération importante date de 1789. La Révolution venait d'éclater, la guerre des pamphlets et des brochures paraissait devoir durer long-tems; il eut alors l'heureuse idée d'acheter, dans les manufactures du Poitou et de l'Angoumois, tous les papiers qu'elles pouvaient fabriquer pendant 2 ans, et cédant ensuite ses marchés à des libraires de Tours et de Nantes, il se trouva avec un bénéfice de 500 mille livres.

Dénoncé en 1793 comme accapareur, M. Ouvrard dut son salut au commandant de la ville de Nantes, le général Boivin, qui le prit pour son aide-de-camp; il se rendit ensuite au quartier-général de Kléber, à Remouillé, prit une vive part à l'affaire de Torfou, et fut chargé par le général Canclaux de porter à Paris les drapeaux pris sur les Vendéens.

Le congé de M. Ouvrard était illimité. Le séjour de Paris, commençant à lui plaire, il prit le parti d'y rester. Doué d'un physique agréable, réunissant aux grâces de l'esprit toutes les qualités d'un bon cœur, il ne craignit pas de solliciter, même auprès de Robespierre et de Fouquier-Thinville, pour quelques-uns des Nantais détenus à Paris; notamment pour M. Tébaud, habile et riche négociant de Nantes, dont il épousa depuis la fille aînée, et peu de tems après il obtint du Comité de salut public une indemnité de 200 mille livres pour les usines de son père qui avaient été incendiées pendant la guerre vendéenne. Riche, aimable, répandu dans le monde, il fait, sous le

Directoire, la connaissance de Barras et de Bonaparte, de M. mes Tallien et Beauharnais, et sa fortune s'accroît, par les plus belles opérations de banque et de commerce. Ses bureaux, espèce de ministère, sont dans la rue d'Amboise; il en a confié le contentieux à l'ex-conventionnel Cambacérés dont le hasard devait faire ensuite un archichancelier d'empire, un prince de Parme, etc.; il fait commandite à des maisons de Paris, de Brest, de Bordeaux et d'Orléans, et son crédit est tel qu'il obtient, pour ses employés, des places de receveurs-généraux, des charges d'agents-de-change, dont il fournit les cautionnemens.

Une visite faite à M. Ouvrard par le directeur Barras décide ses relations avec le gouvernement. Il se charge en 1797, sous le ministère de Pléville-Pelley, des fournitures de la marine. Le service était de 65 millions 975 mille 494 livres; il ne redoute pas de traiter encore pour l'approvisionnement de la flotte espagnole amenée à Brest par l'amiral Masséna. Après le départ de Bonaparte pour l'expédition d'Egypte, il fait au Directoire un prêt de 10 millions; il adresse au gouvernement un plan de finances et de crédit basé sur la nécessité d'une forte dette publique; mais aucune tête de cette époque ne peut comprendre son système, et, malgré ses efforts, il le voit tomber dans le néant.

Bonaparte arrive d'Egypte, et fait son 18 brumaire. Devenu premier Consul, il demande à M. Ouvrard un prêt de 12 millions; sur son refus, il convoque une assemblée de banquiers dont il n'obtient également rien. Transporté de colère, Bonaparte ordonne que M. Ouvrard sera remboursé, de ses 10 millions prêtés au Directoire, par 4 millions 500 mille francs en lettres de crédit sur les contributions de l'an 7, et 5 millions 500 mille francs en rescriptions sur le Trésor, toutes valeurs tombées depuis dans le discrédit et englouties dans l'arriéré. Le premier Consul va plus loin encore; il attaque les traités de M. Ouvrard avec la Marine, et 100 grenadiers de la garde consulaire investissent la maison du Munitionnaire-général. Les sceaux sont apposés partout, M. Ouvrard est arrêté;

mais l'opinion publique se prononce fortement contre cet acte arbitraire, et l'arrestation de M. Ouvrard se change en une simple surveillance de gendarmes. Six conseillers-d'état sont chargés du dépouillement de ses papiers; le procès-verbal établit que sa fortune liquide en propriétés, argent ou rentes sur l'état, s'élève à 29 millions.

Bonaparte songeant à reconquérir l'Italie, fait un jour venir M. Ouvrard au Conseil: « Hé bien, Ouvrard, lui dit-il, voulez-vous me donner 12 millions? Vous savez ce que je pense de vos traités avec la Marine. — Général, répond M. Ouvrard, j'en demande 4 qui me sont dus. » Après quelques explications, le premier Consul remet 4 millions au Munitionnaire, qui se charge aussitôt, avec M. Van-Lerberghe, de l'approvisionnement de l'armée destinée à franchir les Alpes.

Le traité de M. Ouvrard pour l'approvisionnement de la flotte espagnole à Brest, l'avait rendu maître de 4 millions de piastres sur la trésorerie de Mexico, faisant, à 5 francs par piastre, 20 millions de francs; il envoie son frère dans le Nouveau-Monde, afin d'opérer le recouvrement de cette somme, et, pendant la disette de 1802, il se charge, moyennant une commission de 2 p. %, d'approvisionner les greniers de la France. Des traites, pour 26 millions, sont tirées sur sa maison et acceptées par lui; le Trésor doit faire les fonds, et, dès la première échéance, le Trésor ne paie pas. Réclamations de M. Ouvrard pendant 18 mois, et toutes inutiles: Bonaparte veut réduire la commission de moitié; M. Ouvrard s'y refuse, et la commission n'est pas payée.

Il semble que toutes ces tracasseries, tous ces manquemens de foi de la part du Gouvernement, auraient dû pour jamais éloigner M. Ouvrard de traiter avec lui: hé bien, non; il paraît, au contraire, que le Gouvernement et M. Ouvrard ne pouvaient se passer l'un de l'autre. En effet, il s'agit, en 1803, d'opérer une descente en Angleterre; les avances du Munitionnaire-général avec le Gouvernement sont, à cette époque, de 67 millions 845 mille fr.,

sur lesquels il perd 43 millions 296 mille francs, seulement en frais de négociations; il ne se charge pas moins du service de la Marine pour six années; et, en avril 1804, il fait un prêt de 50 millions au Trésor contre obligations des Receveurs-généraux à 3/4 p. %, d'escompte par mois; le Trésor admet pour comptant 20 millions d'ordonnances, à son profit, des ministres de la Guerre et de la Marine. Deux mois après, il fait un nouveau prêt de 150 millions au Trésor, qui reçoit pour comptant 48 millions d'ordonnances, et, le 17 avril 1805, il se charge du service général du Trésor pour l'année suivante. Le service était de 400 millions. Il obtient de donner en paiement tout ce qui lui est dû en ordonnances de la Guerre et de la Marine; il verse encore 32 millions au Trésor, sur le subside de 72 millions consenti par le Gouvernement espagnol, et il se rend à Madrid pour en faire le recouvrement.

Quelle activité! quelle immensité d'affaires! quelle tête il fallait à M. Ouvrard pour diriger un mouvement d'opérations si diverses, si compliquées, si chanceuses! Qu'on se moque tant qu'on voudra des financiers; leur génie et la puissance de leurs ressources sont pour nous vraiment admirables.

(La suite au prochain N°.)

— Le cours complet de M. Galland, à l'usage des jeunes demoiselles, vient de recevoir les honneurs d'une seconde édition impatientement attendue, et où l'ouvrage a subi des changemens notables. Il offre un cours-pratique d'éducation, c'est-à-dire un choix judicieux de toutes les parties d'instruction qui conviennent aux demoiselles, tant pour la culture de l'esprit que pour l'étude des Arts. Ces diverses parties sont traitées d'après une méthode uniforme, qui évite de recourir à autant d'auteurs différens qu'il y a d'objets d'instruction; inconvénient très grave, qui a toujours mis jusqu'à présent les plus grands obstacles à l'enseignement et aux progrès des élèves. Ce cours forme maintenant six volumes in-12, et comprend l'étude de la grammaire, de la rhétorique, de l'arithmétique ancienne et mo-

derne conduite jusqu'à l'algèbre, de la géographie, de l'histoire universelle, en commençant par l'histoire sacrée; de la mythologie, de la botanique, et enfin des principes élémentaires de la musique et du dessin. On souscrit, pour l'ouvrage entier, chez l'auteur, rue St-Honoré, N° 256, à Paris.

ANNONCES.

AVIS.

NOUVELLES BERLINES ACCÉLÉRÉES.
DE LYON A VALENCE,

Faisant le trajet en 12 heures.

A dater du 20 mai courant, il partira tous les deux jours, à sept heures du soir, de l'hôtel des Ambassadeurs, place Bellecour, une Berline suspendue, à neuf places, sur ressorts et très-commode.

Cette Voiture sera la seule qui desserve exclusivement Valence et les villes intermédiaires; ce service correspondra avec les Voitures déjà en activité sur Tarare et Roanne, qui dépendent de la même entreprise, et partent du même bureau.

BOURSE DE PARIS.

COURS AUTHENTIQUE, 12 Mai.

Cinq pour cent consolidés. Jouissance du 22 Mars 1826. — 96 fr. 50 c. 40 c. 45 c. 50 c. 96 f. 45 c. 50 c. 45 c. 50 c.

Trois pour cent, Jouissance du 22 décembre. 64 f. 50 c. 45 c.

Rente de Naples, 73 f. 65 c. 75 c. 65 c.

Emprunt royal d'Espagne, 44 1/4 1/2.

Du 13.

Cinq pour cent consolidés. Jouissance du 22 Mars 1826. — 96 f. 55 c. 60 c. 55 c.

Quatre 1/2 p. o/o J. du 22 Mars,

Trois pour cent, 64 f. 65 c. 60 c. 65 c. 60 c.

Annuités à 4 pour o/o. J. du 22 décembre.

Action de la banque 2025 f.

Obl. de la Ville Paris, J. de Avril, 1347 f. 50 c.

Rente de Naples, 73 fr. 95 c. 90 c.

Rente d'Espagne, 7.

Emprunt royal d'Espagne, 1823. Jouis. de

Janvier 1826. — 44 1/4 1/2.

Emprunt d'Haïti,

PRIX DES GRAINS.

Marché de Lyon du 13 Mai 1826.

Le double-Boisseau.

Froment beau	4	10
Id. moyen	4	
Id. moindre	3	90
Seigle beau	2	80
Id. moindre	2	70
Orge belle	2	40
Id. moindre	2	30
Maïs	2	80
Blé noir	1	85
Avoine	1	2
Pommes de terre rouges		
Id. blanches		

THEATRE.

Au bénéfice de M. Herguez.

Pour la première représentation.

Le Corrégidor, ou le Contrebandier. — L'oncle d'Amérique, ou le Conducteur de Messageries. — Midi, ou l'Abdication d'une femme. — Angéline, ou la Champenoise.